



## FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION DOULEURS ORO-FACIALES La prise en charge des algies faciales



Mise à jour du document le 28/02/2025

### OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Appréhender les différents mécanismes de la douleur
- Envisager et identifier les diagnostics différentiels de la douleur
- Comprendre l'importance de prendre en charge toutes les composantes de la douleur
- Reconnaître une douleur chronique et proposer un diagnostic précis ou un adressage
- Prévenir l'errance diagnostique et thérapeutique pour ce type de douleurs
- Comprendre les techniques comportementales de prise en charge de la douleur
- Connaître et savoir prescrire (selon les recommandations) les traitements médicamenteux antalgiques
- Connaître et savoir adresser (selon les recommandations), pour les traitements médicamenteux hors de notre champ de prescription
- Orienter le patient dans le cadre d'un parcours de soins

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas cliniques

Mises en situations professionnelles

### MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Inscription dans le cadre du DPC :**

1. Pré-inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

**Inscription hors DPC :** Inscription via le formulaire en ligne [ICI](#).

### FORMATEURS

Dr Yordan BENHAMOU

### PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

### PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

### NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

15

### DURÉE

Classe virtuelle : 1 journée de 7 heures

## PROGRAMME

- Douleur entre sensation et émotion : les mécanismes physiopathologiques
- La physiopathologie de la douleur orofaciale, circuits nociceptifs et innervation trigéminal.
- Les sensations et territoires d'innervation guident l'examen clinique
- Diagnostics différentiels des douleurs orofaciales chroniques et leur sémiologie
- Traitement non médicamenteux des douleurs chroniques : approche psychologique, comportementale, amélioration des habitudes de vie, prévention
- Traitement médicamenteux : rédiger des ordonnances qui soulagent nos patients
- Les différentes classes thérapeutiques mobilisables, usages et bonnes pratiques
- Adaptation au terrain (enfants, âgés, patients polymédiqués, femmes enceintes)
- Adressage des patients selon le circuit recommandé à partir du moment où la douleur est identifiée
- Comprendre l'organisation des dispositifs et la place du chirurgien-dentiste
- Connaître les codes de l'adressage (rédaction du courrier)

## TARIF

De 346.50 à 360 €

## PRÉCISIONS SUR LE TARIF

Tarif DPC : **346.50 €**

Tarif Hors DPC : **360 €**

## CALENDRIER

- **11 décembre 2025**, de 9h à 17h, en **classe virtuelle**

**En intra** : Sur demande ( [formation@ufsbdd.fr](mailto:formation@ufsbdd.fr) )

## MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap** de l'UFSBD via l'adresse mail : [referenthandicap@ufsbdd.fr](mailto:referenthandicap@ufsbdd.fr).

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

## MÉTHODES D'ÉVALUATION

**En début de formation** : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

**En cours de formation** : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

**En fin de formation** : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

## FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

**DPC** :

à hauteur de 346.50€ \*

( \* sous réserve d'un crédit suffisant sur votre compte DPC )

En vous inscrivant à la session sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr), les frais pédagogiques seront directement facturés à l'ANDPC sans que vous ayez de fonds à avancer.

**Pour les praticiens libéraux > FIF PL** : à hauteur de 200 €/jour\*\* ( dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 600 €/an )

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL [fifpl.fr](http://fifpl.fr) au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

**Pour les praticiens salariés > OPCO EP** : selon barème annuel, renseignements sur [www.opcoep.fr](http://www.opcoep.fr)

\*\*Formation susceptible d'être prise en charge

### **MODALITÉ ET DÉLAI D'ACCÈS**

L'inscription est possible jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation, dans la mesure des places disponibles.

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et la notification d'inscription du DPC ou de votre règlement dans le cas d'une inscription hors DPC.

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat